



REVUE DE PRESSE

Vendredi 27 janvier 2018



L'infographie

Concurrence déloyale: 15 milliards d'amendes infligées par l'Europe

Amendes infligées par l'UE
pour des pratiques anticoncurrentielles depuis 2007



■ Des cotisations maladie et chômage qui baissent ■ La CSG qui augmente ■ Certains foyers exonérés de taxe d'habitation ■ Des prix à la pompe qui s'envolent ■ Quel impact réel sur notre pouvoir d'achat?

Nouvelles mesures fiscales: qui va le plus y gagner ?

On passe aux bulletins simplifiés

Comparer ses bulletins de décembre 2017 et janvier 2018 ne sera pas si facile que ça. Car ce mois-ci sont également mis en place, pour toutes les entreprises, les bulletins de paie simplifiés. Jusqu'ici, seules les entreprises de plus de 300 salariés y étaient soumises. Beaucoup moins de lignes pour plus de clarté, vantent ses instigateurs. Les cotisations n'y seront plus classées par caisse mais par thème: santé, accident du travail et maladies professionnelles, retraite, famille et Sécurité sociale, assurance chômage, autres contributions dues, CSG non imposable et CSG imposable. Les prélèvements ne seront plus du tout dans le même ordre. Vous pouvez quand même vérifier qu'en face de «Sécurité sociale», la case est vide, et que, face à «assurance chômage» le taux est de 0,9500.

EXEMPLE 1		Smic	Classe moyenne	Hauts revenus	EXEMPLE 2		2 Smic	Classe moyenne	Hauts revenus		
<p>Une personne seule</p> <p>payant 700€ de taxe d'habitation et parcourant 20.000 km/an (6l/100km, diesel)</p>	Salaire brut mensuel	1.498€	3.300€	6.000€	<p>Un couple avec deux enfants</p> <p>payant 1.000€ de taxe d'habitation et parcourant 30.000 km/an (6l/100km, diesel)</p>	Salaire brut mensuel	2.996€	6.600€	12.000€		
	Gains ou pertes annuels										
	CSG (hausse) ET COTISATIONS MALADIE ET CHÔMAGE (baisse)	▼	▼	▼		▼	▼	▼	▼	▼	▼
	TAXE D'HABITATION (exonération de 30%)	▼	▼	▼		pas d'exonération	▼	▼	▼	▼	pas d'exonération
	GASOIL (hausse)	▲	▲	▲		▲	▲	▲	▲	▲	▲
GAINS 2018	204€	162€	408€		GAINS 2018	354€	378€	870€			
et en 2019 ...*	576€	444€	922€		et en 2019 ...*	961€	943€	1.902€			

* Exonération totale de la cotisation chômage et exonération à - 65% de la taxe d'habitation.

INFOGRAPHIE CL

Amandine COGNARD
a.cognard@charenteinfo.fr

Bonne nouvelle. Noël a beau être passé, un autre cadeau attend presque tous les salariés français sur leur fiche de paie de janvier: une hausse de leur salaire net due aux mesures Macron (1). La taxe d'habitation va également progressivement disparaître pour de nombreux ménages. De «bonnes nouvelles» que plusieurs syndicats tempèrent, voire dénoncent (lire encadré). Et une hausse du pouvoir d'achat qui ne sera pas la même pour tous, les classes moyennes se retrouvant lésées.

Puisqu'en parallèle la hausse des taxes sur les carburants a fait grimper les prix à la pompe, CL a mixé toutes ces nouveautés et tenté de faire le point sur les réels gains et pertes de pouvoir d'achat auxquels on peut s'attendre.

Le projet de loi de finance (PLF) 2018 prévoit donc une augmentation de la CSG, cotisation sociale généralisée. Mais aussi une baisse voire une suppression des cotisations maladie et chômage qui compenseront largement la hausse de la CSG, en faveur du salarié (lire les dates clés). Ce même PLF prévoit dans le même temps une exonération progressive de la taxe d'habitation pour les ménages aux revenus les plus bas. Avec une baisse de 30 % dès cette année. Mais les prix des carburants ont grimpé de 11 centi-

mes pour le gasoil et de 7 centimes pour l'essence. C'est ce que révèlent des relevés moyens effectués à la pompe entre le 29 décembre et le 16 janvier. Des hausses en grande partie due à celle des taxes décidée par le gouvernement: 7,6 centimes pour le gasoil et 3,9 centimes pour l'essence en 2018.

Le prix de la mutuelle et la part patronale de celui-ci ayant un impact sur la base de calcul de la CSG, CL a choisi, pour sa simulation, l'exemple d'une mutuelle coûtant 100 € (tranche haute des prix pratiqués en France), prise en charge à 50 % par l'entreprise.

«C'est pour que ce «cadeau de l'État» ne passe pas inaperçu que le prélèvement à la source a été reporté d'un an.

Bilan: les classes moyennes dont le revenu fiscal de référence dépasse 28 000 € pour une personne seule et 58 000 € pour un couple avec deux enfants (seuil au-dessus duquel il n'y a ni exonération, ni dégrèvement sur la taxe d'habitation) sont les moins avantagées. Cela corres-

pond à des salaires bruts mensuels supérieurs à 3 280 € environ pour un célibataire et 6 500 € pour un couple ayant deux enfants. Au-delà de ces salaires, plus on gagne, plus on est gagnant. Les cotisations étant indexées sur le salaire.

Encore plus de gains en 2019 et 2020

Ces gains de pouvoir d'achat, déjà intéressants en 2018, le seront encore davantage en 2019 et 2020, l'exonération de taxe d'habitation étant progressive sur les trois prochaines années et l'exonération totale de cotisation chômage ne prenant effet qu'au 1^{er} octobre 2018. «C'est en partie pour que ce «cadeau de l'État» ne passe pas inaperçu que le prélèvement à la source a été reporté d'un an», analyse Yvan Gauthier, expert-comptable à Angoulême. Quel intérêt pour l'État? «Ganfler le taux d'un impôt, la CSG, qui s'applique à une assiette plus large. Puisque celle-ci concerne les revenus du travail mais aussi les revenus fonciers, patrimoniaux, revenus du capital. Les grands perdants de ces mesures seront les propriétaires fonciers qui louent des maisons ou appartements, constate l'expert-comptable, qui nuance tout de même. Il existe pour eux des moyens de contourner cette hausse de taxe: création de SCI, défiscalisation...»

(1) Cela ne concerne pas les fonctionnaires, qui ont eu droit à une prime en compensation de la hausse de CSG.

«C'est une régression sociale»

«Ce jeu de taxation n'est que de la poudre aux yeux, enrage Samantha Dumousseau, déléguée départementale de la CGT. Tout ça pour quoi? Même pas 20 € de plus par mois pour une personne au Smic en 2018. C'est ridicule! Ce qui changera vraiment le quotidien des salariés, c'est d'augmenter les salaires. Nous estimons, à la CGT, qu'on ne peut pas vivre correctement en dessous de 1 800 € nets par mois.» Elle l'affirme, «ce panel de mesures n'est pas une avancée, c'est une régression sociale». «Les cotisations maladie et chômage dont on exonère les salariés servaient à nourrir notre système de protection sociale. En les supprimant, c'est à ce système, basé sur la solidarité, que le Président et le gouvernement s'attaquent. Et au final, ce sont les salariés qui en pâtiront.» La représentante de la CGT met l'exonération de la taxe d'habitation dans le même sac. «C'est une mesure inégalitaire puisqu'elle ne concerne pas tous les salariés, alors qu'avec 3 300 € bruts par mois, on est loin d'être riche. De plus, cette exonération va forcément se traduire par une nouvelle détérioration des services publics, que cette taxe finançait, notamment en milieu rural.» Une crainte que partage Patrick Gardin, secrétaire général de Force ouvrière en Charente.

«Comment cette suppression de la taxe d'habitation pour les ménages les plus pauvres va-t-elle être compensée pour les collectivités? Si au final c'est pour qu'ils privatisent ensuite des services publics et qu'on se retrouve à payer des choses qui étaient gratuites, on ne sera pas gagnant.» S'il se réjouit tout de même de cette hausse de pouvoir d'achat, le représentant FO s'inquiète aussi de savoir comment sera utilisé l'argent récolté grâce à la hausse de la CSG. «Les cotisations maladie et chômage, on savait où ça allait, la CSG va revenir à l'État et on ne saura pas ce qu'il en fait. Il vaudrait mieux une réforme fiscale complète qui remette tout à plat», assure-t-il. Du côté des syndicats patronaux comme le Medef, on estime que «cette augmentation du salaire net est une bonne nouvelle pour les salariés, leur pouvoir d'achat et donc globalement pour l'économie du pays», affirme Philippe Sutre, le président du Medef en Charente. Il regrette cependant que cette baisse de charges ne concerne pas aussi les patrons. «Pour nous, ça ne va presque rien changer, on perd un point de Cice, mais le coût de revient du travail reste le même, ce qui nous pénalise toujours par rapport à d'autres pays. Nous attendons aussi une baisse de la fiscalité de ce côté-là.»

Faites le test sur le simulateur

Un simulateur de pouvoir d'achat ne prenant en compte que les variations de cotisations et l'exonération de taxe d'habitation est disponible sur le site www.economie.gouv.fr/particuliers/simulateur-pouvoir-achat

Dates clés

Au 1^{er} janvier 2018. La CSG, cotisation sociale généralisée, passe de 8 à 9,70 %. La cotisation maladie qui était de 0,75 % disparaît. La cotisation chômage passe de 2,40 % à 0,95 %. Les ménages déclarant un revenu fiscal

de référence inférieur à 27 000 € pour une personne seule et 55 000 € pour un couple avec deux enfants sont exonérés de 30 % de leur taxe d'habitation. Les taxes sur le gasoil augmentent de 7,6 cts, celles sur l'essence grimpent de 3,9 cts.

Au 1^{er} octobre 2018. La cotisation chômage disparaît entièrement.

En 2019. Suivant les mêmes plafonds de revenu fiscal de référence, les ménages les plus pauvres sont exonérés de 65 % de leur taxe d'habitation.

En 2020. Ces mêmes ménages sont totalement exonérés de leur taxe d'habitation.

D'ici 2022. D'après les calculs de l'Union française des industries pétrolières (Ufip) donnés par Les Échos, les taxes sur le diesel pourraient augmenter de 31 centimes par litre si la progression prévue dans le projet de loi de finances est bien mise en œuvre. Pour l'essence, la hausse serait de 15 centimes.

Dix-huit jours de pluie et un record de chaleur

Si la Charente a amorcé sa décrue en amont, l'onde se propageant et s'étendant désormais surtout dans le Jarnacais et le Cognacais, ce mois de janvier apparaît déjà comme l'un des plus pluvieux des quarante dernières années. Mercredi soir, nous en étions à 17 jours de pluie depuis le début du mois, pour un cumul de 128 mm. Avec hier, on en est donc à 18 jours de pluie. La moyenne en Charente pour un mois de janvier complet est de 11,7 jours de pluie et un cumul de 71,9 mm. Totaux largement dépassés cette année. La journée de samedi a été la plus humide

avec un cumul de 24,8 mm. Mais ce mois «pourri» n'est pas record. Le mois de janvier le plus pluvieux des quarante dernières années est celui de 1984 avec 23 jours de pluie. Météo-France annonçant une amélioration du temps à partir d'aujourd'hui, il ne devrait pas être battu. Côté cumul, c'est janvier 1988 qui a été le plus arrosé avec 205,3 mm. Étonnamment, c'est un autre record que l'on est quasiment assuré de battre. Celui de mois de janvier le plus chaud depuis quarante ans! Avec une température moyenne de 6,8 °C, on est largement au-dessus des 5,8 °C de janvier 1988!

■ La journée de recrutement organisée hier par l'hôtel a attiré 488 candidats ■ Venus tenter leur chance pour décrocher l'un des 50 emplois proposés ■ L'établissement fait déjà rêver.

Chais Monnet: ruée sur les jobs

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Des centaines de personnes, des hommes, des femmes plus encore, de tous les âges, pour la très grande majorité des deux Charentes. 120 déjà comptabilisées à 9h30, une demi-heure seulement après l'ouverture de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Cognac dont les locaux avaient été mobilisés hier pour accueillir la grande journée de recrutement organisée par l'hôtel Chais Monnet. Au final 488 candidats ont été reçus. «*Je n'avais jamais vu un tel engouement pour ce type d'opération*», avouait alors, à la fois étonné et agréablement surpris, Arnaud Bamvens, le directeur de ce futur cinq-étoiles dont l'ouverture est annoncée début juillet. À midi, le chiffre avait plus que doublé et le *job dating* se poursuivait jusqu'à 19h. Cinquante postes, majoritairement en CDI et à temps plein, étaient à pourvoir dans divers secteurs, l'hôtellerie, la restauration, mais aussi le bien-être, le commercial, l'animation, la sécurité..., lors de cette opération à succès qui en a tout de même rebuté certains, refroidis par le temps d'attente gé-

néré par l'engouement. Deux heures, entre l'arrivée et l'entretien final, de cinq petites minutes. Tout était néanmoins scénarisé pour faire patienter les postulants qui sauront en mars ou avril prochain s'ils sont retenus pour l'ultime sélection. Une première salle pour l'attente, une seconde pour l'étape vidéo de présentation du futur établissement assortie d'échanges avec l'un de ses responsables. Café, viennoiseries et jus de fruit offerts, pour prendre des forces avant l'entretien en dessert.

«*Tout le monde a sa chance*»

Des postulants confirmés dans les métiers proposés, des débutants aussi à qui ce recrutement était ouvert. «*L'expérience, on leur permettra de l'acquérir par de la formation ensuite, on cherche des gens motivés surtout pour participer à cette aventure*», soulignait Arnaud Bamvens qui n'a que l'embaras du choix désormais pour trouver les bons profils. Même s'il l'avait déjà tant les candidatures, via Pôle emploi, et spontanées, s'accumulent depuis des semaines sur son bureau. De partout. Même de Tahiti, des



Au regard du succès de cette journée, les responsables des Chais Monnet envisageraient de reproduire l'opération, mais plus ciblée par métiers cette fois.

Photos Majid Bouzzit

DOM-TOM, de Saint-Barthélemy. «*Il n'empêche, on tenait à cette journée de recrutement lo-*

cal, pour présenter précisément nos offres et donner aussi aux candidats l'opportunité de nous ren-

contrer afin de répondre physiquement à leurs questions. Tout le monde a sa chance», promet-il.

Pauline Moreau, 29 ans, Saintes

«*Qui ne tente rien...*



Animatrice dans le secteur enfance, études dans le médico-social, cette jeune Saintaise a découvert le projet Chais Monnet par les réseaux sociaux. À son arrivée à la CCI, la première surprise a été de constater la file d'attente. «*Je ne m'attendais pas à tant de monde, ça a ajouté au stress d'autant que c'est mon premier job dating. Quand on voit ça, on se dit pourquoi moi, ça va être compliqué*». Seconde surprise, plus agréable celle-là, elle était venue postuler dans l'accueil-secrétariat, elle a découvert sur place que l'hôtel recherchait des animateurs «*Kids club*». Son créneau donc, de quoi lui redonner du peps avant de passer l'entretien. «*Ça m'a redonné de l'espoir, j'espère qu'on ne sera pas nombreux à prétendre dans ce secteur. Et puis qui ne tente rien n'a rien*», croise-t-elle les doigts.

Anthony Richard, 41 ans, Cognac

«*Une belle opportunité*



C'était le premier entretien de sa carrière. Jusque-là, ce Cognaçais n'avait pas eu à passer par ce filtre, pompier dans l'armée de l'air depuis vingt et un ans, à la BA 709 de Cognac-Châteaubernard. «*Mais j'arrive au bout du bout de mes contrats, je dois donc trouver du travail*». Dans la sécurité à la personne, domaine dans lequel il est actuellement en reconversion. Les Chais Monnet? «*J'ai suivi un peu le projet mais je n'ai découvert ce job dating il y a seulement quelques jours. C'est une très belle opportunité qui se présente. Je me dis pourquoi pas, j'ai envie de participer à cette aventure très intéressante*», avance-t-il, avec l'espoir que le premier entretien de sa carrière «*sera le seul et unique, donc le bon*».

Marina Logeais, 37 ans, Jarnac

«*Plus qu'à attendre*



Elle est venue de Jarnac dès la première heure. A gardé le sourire jusqu'au bout, malgré la longue attente. «*Ça laisse le temps de bien stresser comme tout le monde, de discuter un peu aussi avec les autres postulants*», dit-elle, plus relâchée après un entretien final qu'elle a trouvé «*un peu succinct, mais il y avait tellement de monde aussi*». Intérimaire de 37 ans, elle postule dans le domaine de l'accueil ou de l'administratif, «*ou dans d'autres postes, je suis ouverte à tout, ça fait rêver de pouvoir travailler dans cet établissement unique*», comme elle l'a fait savoir. Et d'enchaîner: «*Ça tombe bien, ils sont ouverts aux gens qui n'ont pas forcément d'expérience dans les postes non techniques, il n'y a plus qu'à attendre maintenant*».

Effondrement rue du 14-Juillet un mois de travaux en vue

Des désordres structurels importants ont été découverts dans la chaussée. Le maire a fait le point, hier, lors du conseil municipal.

Le sujet s'est invité hier soir, au conseil municipal de Cognac. Durant le week-end, un caniveau rectangulaire s'est enfoncé d'un demi-mètre, sur le trottoir de la rue du 14-Juillet, en face de l'hôtel Le Valois. Un sacré piège pour les piétons. Hier matin, les employés de la Colas, en charge de l'entretien du réseau des eaux pluviales, ont commencé à creuser la chaussée «pour connaître la raison de l'affaissement, avant de remettre tout à niveau», indique le chef de chantier Julien Cailleteau. Sous ce caniveau, condamné depuis des années et remplacé par un autre réseau, «il y a une cavité qui servait autrefois à l'évacuation des eaux de pluie et elle s'est peut-être effondrée», explique l'adjoint au maire en charge de la voirie, Jean-François Valegeas.

«Des désordres structurels importants» ont été mis au jour, a confirmé Michel Gourinchas, dans la soirée. Cela va nécessiter d'importants travaux durant un mois. Les équipes espèrent rétablir la circulation sur une demi-chaussée aujourd'hui, rue du 14-Juillet. Mais la rue Pascal-Combeau va devoir rester fermée le temps que tout rentre dans l'ordre.

À l'ordre du jour, hier soir: des avances de subventions aux associations, en attendant le vote du budget en avril. L'occasion pour l'élue frontiste, Isabelle Lassalle, de demander si des baisses sont à prévoir pour 2018. «La dotation globale de fonctionnement ne baissera pas cette année. Sur la taxe d'habitation, nous avons un engagement: ça doit se tenir. Pour la Dotation de solidarité communautaire, nous devrions avoir 66.000€ de plus.» Résultat: pas de baisse de subventions en vue pour les associations. «Mais j'ai demandé que le montant corresponde à la réalité des besoins», précise le maire.



La plaque s'est enfoncée de 50 cm, ce week-end rue du 14-Juillet. En cause, un effondrement à 3,50 mètres de profondeur.

Photo M. B.

Stationnement. Après discussions avec la société Hennessy, tiraillée entre l'intérêt des touristes et celui de ses salariés, il a été décidé de réduire la période payante du parking de la Salle-Verte. Désormais pourvu de barrières, il devait l'être entre avril et septembre. Ce sera finalement du 1^{er} juin au 30 septembre, sept jours sur sept, de 9 heures à 17 heures. «Ces horaires permettent l'accès aux installations sportives après 17 heures», indique Jean-François Valegeas. Les tarifs seront légèrement dégressifs: 2 euros par heure, les quatre premières heures de stationnement, puis 1 euro les heures suivantes. Les élus LR, opposés au nouveau plan de stationnement, se sont abstenus. Isabelle Lassalle a voté contre.

Vente de logements. Le Foyer va vendre cinq logements, impasse Maurice-Ravel. Une bonne affaire, selon Claude Guindet, qui détaille les prix de vente: 85.000€ pour les locataires qui y

sont installés, 110.000€ pour les autres. Le conseil municipal donne un avis favorable à condition que la société s'engage à construire autant de logements qu'elle en vend.

Rythmes scolaires. Rien n'est décidé pour le moment (lire notre édition du 17 janvier). Les conseils d'école ont jusqu'au 13 mars pour se prononcer. «Nous leur avons proposé de maintenir les quatre jours et demi», remarque Michel Gourinchas. Avec des activités périscolaires sur la pause méridienne.

Personnel. Des paies d'agents ont été bloquées «car des délibérations n'avaient pas été rédigées correctement», relève Michel Gourinchas, qui s'est fâché. «C'était faire porter aux salariés une peine qu'ils ne méritaient pas.» Les nouveaux textes ont été rédigés avec la Trésorerie. «En espérant que le contrôle de légalité ne viendra pas contredire.»

Le chiffre

66,8

C'est, en pourcentage, le nombre de nos lecteurs qui se sont prononcés en faveur d'un regroupement des 14 communes autour de Cognac. 587 personnes ont participé,

la semaine dernière, au sondage que nous avons lancé sur notre site internet au sujet de la création d'une commune nouvelle. *«Très bonne initiative qui ne restera pas sans lendemain, j'espère»*, commente Gypaete16. *«Tout ceci est d'une telle évidence que je me demande pourquoi il a fallu attendre si longtemps»*, note aussi RayBarre... Quand parmi les 33,2 % de lecteurs qui s'y opposent, il y en a de plus septiques. Comme Tomahawk7018: *«A un ça ne marche pas, à 14 c'est la chienlit»*. Ou Charente16-100: *«Châteaubernard veut fusionner avec personne, nous sommes très bien dans notre commune.»*

L'image



La pluie continue à tomber... et l'eau de la Charente, elle, continue à monter. Si la décrue est annoncée, certaines rues de Cognac se retrouvent sous les eaux. Rue Basse-Saint-Martin, où le lavoir déborde près de Leclerc, un panneau a dû être installé pour inviter les voitures à la prudence. Au bout de l'allée de la Courtine, où la Charente n'a cessé de grimper tout au long de la journée, le restaurant du même nom s'est retrouvé un peu isolé. Ça ne l'a pas empêché de faire le plein à midi... Saint-Jacques a aussi les pieds dans l'eau depuis plusieurs jours. La Croix-Montamette, la base plein air et le camping se sont transformés en vaste piscine. Mais pour l'heure, aucun dégât n'a été signalé (Photo J. P.).

**Ça monte,
ça monte**

Les parents favorables au retour de la semaine à quatre jours

Lors du conseil municipal, tenu mardi, les élus ont fait un point sur les réunions organisées au mois de janvier. L'agglomération de Grand Cognac a demandé aux communes de se prononcer sur les compétences communautaires. Après discussion, Gimeux souhaiterait garder la compétence scolaire et la voirie. L'association des parents d'élèves a réalisé un sondage des parents sur la semaine des quatre jours et demi ou quatre jours. 88% des parents souhaitent le retour à la semaine à quatre jours avec continuité de la garderie le soir de 16h30 au 18h30. La mairie s'oriente donc vers cette solution pour la rentrée de septembre.

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée, étalé sur cinq ans, des travaux de réaménagement d'accès à l'église sont prévus. Le dossier est en cours de finalisation. Des travaux d'amélioration de la mairie, de l'école et de la salle des fêtes sont aussi en projet. Une demande de subventions est à l'étude.

Enfin, l'agent municipal sous contrat CAE (contrat d'accompagnement emploi), ne sera pas renouvelé.

Des projets adaptés à l'état des finances



Lilian Jousson, maire, a accueilli les habitants et les élus locaux pour la cérémonie des vœux (Photo CL). L' élu a jeté un œil dans le rétroviseur: *«Face à un budget contraint par une baisse régulière des dotations d'État, 2017 a été calme en investissement, mais des actions ciblées ont toutefois été menées».*

Cette année, des travaux de voirie, entre la Croix-Fraingant et l'entrée du bourg de Louzac seront réalisés, des travaux d'accessibilité aux bâtiments publics seront poursuivis et l'entretien du patrimoine communal assuré. *«Réalisés avec des moyens limités, car si les finances communales sont saines, elles sont restreintes et donc fragilisées avec la baisse de 40 % en six ans de la dotation globale de fonctionnement, il sera donc difficile de continuer à ne pas augmenter la pression fiscale»*, a noté le maire. Autre préoccupation, la baisse brutale de la dotation de solidarité communautaire, *«qui, pour nous, sera de - 54 % en 3 ans, soit plus de 50 000 €»*. Lilian Jousson a aussi évoqué l'agglomération. *«Née en quelques mois avec optimisme, il a fallu moins d'un an pour être rattrapé par des réalités bien déchirantes. Il y a du positif, mais ne nous dissimulons pas la vérité, des points d'achoppement existent et ils ne sont pas mineurs».*

Le maire a conclu sur le Sivom, affaire dans laquelle il vient d'être renvoyé en correctionnelle. *«Lorsque j'ai accepté la présidence, je ne pensais pas que cela allait m'entraîner dans la tourmente. La fin de ce mauvais film est enfin proche, je suis confiant, ma bonne foi sera reconnue. S'il y a eu des malversations, elles étaient d'autant moins de mon fait que c'est moi qui les ai dénoncées. Étant président, il est logique que je sois mis en cause. Mais cela ne dédouane pas certains de leur responsabilité morale».*

Cannabis: les usagers à l'amende

- Une amende pour les consommateurs de cannabis mais pas de dépénalisation
- Le gouvernement compte ainsi alléger le travail des policiers et des magistrats.

Après des mois de réflexion sur la dépénalisation ou non du cannabis, le gouvernement a tranché. «Nous allons forfaitiser ce délit (...). On veut tout de suite demander une somme», a déclaré hier matin le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb sur Europe 1. Tout en insistant: «Il n'y a pas de dépénalisation de l'usage du cannabis. (...) La forfaitisation n'éteint pas l'action pénale.»

Selon son entourage, «il n'y a pas de systématisation» et les forces de l'ordre feront «une appréciation au cas par cas» des personnes arrêtées. Dans la pratique, les usagers écoperont soit d'une amende, «dont le montant reste à définir», soit de poursuites pénales si, par exemple, ils ont déjà eu une amende ou s'ils sont des trafiquants présumés. La mesure pourrait être mise en œuvre via une loi, «peut-être» celle sur la réforme de la procédure pénale, a précisé le ministre de l'Intérieur.

”

Il n'y a pas de dépénalisation de l'usage du cannabis. (...) La forfaitisation n'éteint pas l'action pénale.

Promesse d'Emmanuel Macron, cette mesure ne concernera que les consommateurs du cannabis, dont le nombre, en augmentation constante en France, avoisine les 700.000 fumeurs quotidiens. L'amende forfaitaire avait également les faveurs des syndicats policiers, qui estimaient qu'une contravention «n'est ni plus ni moins qu'une dépénalisation», selon Alliance Police. «Les travaux n'ont servi qu'un agenda politique: celui du ministère de l'Intérieur», a ironisé le Syndicat de la magistrature, dénonçant un projet qui «a exclu de fait la véritable réponse: la dépénalisation de l'usage et même, la légalisation des drogues dans un cadre contrôlé».

Avec l'amende, le gouvernement évite les risques d'un vaste débat sur la dépénalisation, qui cristallise les passions depuis 20 ans en France. Quitte à faire figure d'exception parmi ses voisins européens (Pays-Bas, Portugal, Espagne entre autres) ou des États américains, dont la Californie, qui ont opté pour une dépénalisation de la consommation de cannabis. Pour les corapporteurs, dont le dé-



On estime que près de 700.000 personnes fument du cannabis quotidiennement en France.

Photo archives AFP

Le chiffre
3.098

C'est le nombre de peines de prison prononcées en 2015 (derniers chiffres publiés) sur quelque 140.000 interpellations chaque année pour consommation de drogues. Sur ces peines de prison, seules 1.283 ont donné lieu à de la prison ferme, alors que la loi prévoit jusqu'à un an de prison et 3.750 euros d'amende.

puté de l'Essonne Robin Reda (LR), l'objectif de la réforme est avant tout de clarifier les sanctions (rappels à la loi, amendes et rarement des peines de prison), qui sont «peu lisibles et appliquées diversement sur le territoire».

«Évaluation au bout de deux ans»

L'enjeu de cette réforme est également de soulager les forces de l'ordre, qui passent «1,2 million d'heures» par an sur des procédures, expliquait Gérard Collomb lors de son audition en juillet.

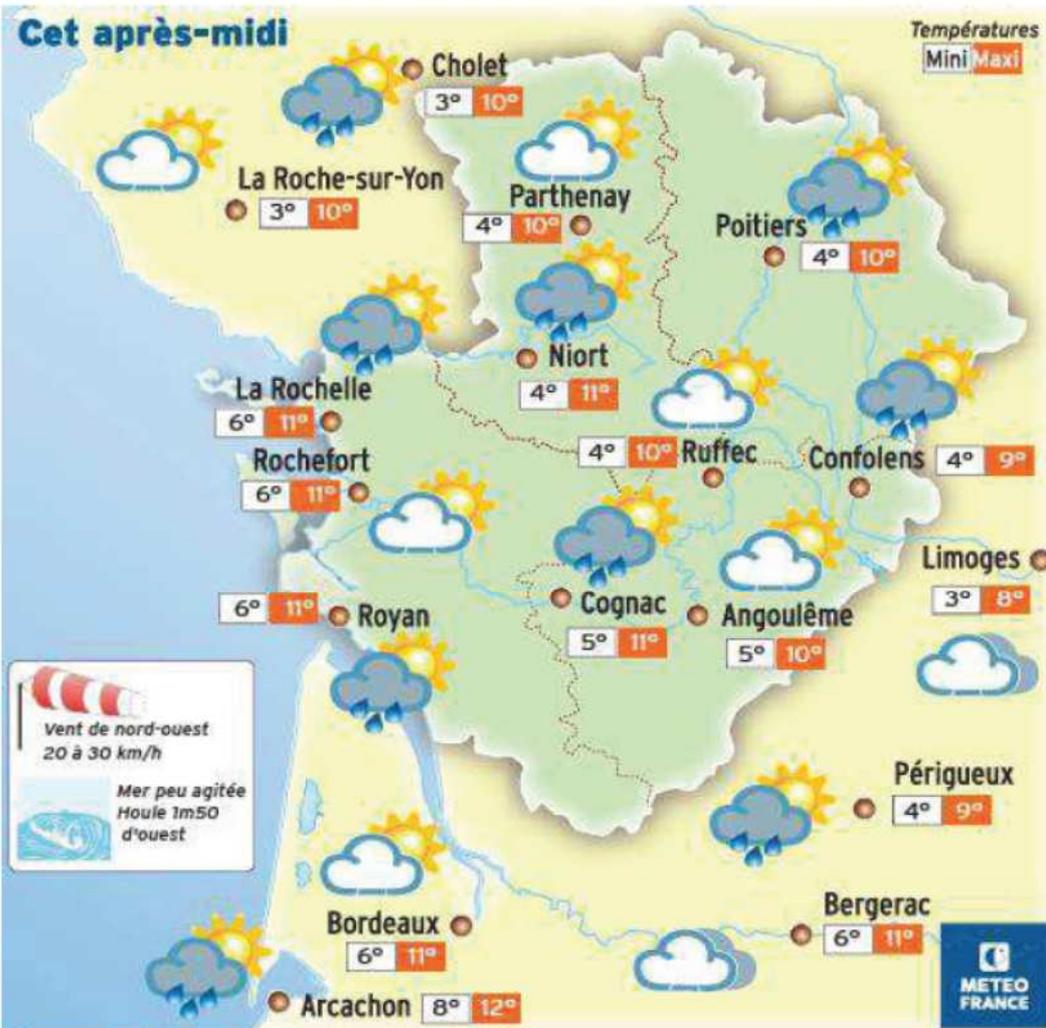
Le président de l'Assemblée nationale François de Rugy a salué la mesure sur BFMTV/RMC, et promis une «évaluation, au bout de deux ans».

Mais le choix du gouvernement a été critiqué par Lydia Guirous, porte-parole des Républicains: «Le cannabis est une drogue qui a de lourdes conséquences sur la santé des jeunes. Une simple amende constitue une banalisation de sa consommation». «Prochaine étape: la dépénalisation au nom du progrès et du désengorgement des tribunaux?», a-t-elle critiqué. Le député LFI Ugo Bernalicis a

prôné, lui, une «légalisation du cannabis, encadrée par l'État depuis la production».

Alors qu'un ado de 17 ans sur deux (48 %) a déjà consommé du cannabis, un public reste exclu de cette mesure: les mineurs, qui bénéficient d'un régime juridique à part. Selon Ivana Obradovic, directrice adjointe de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), «l'initiation au cannabis est vécue comme une expérience positive» par les jeunes. Une étude publiée mardi a révélé que les jeunes associent le tabac «à la mort» et l'herbe à «un produit bio».

Cet après-midi



Temps calme.

De la grisaille au lever du jour, puis le temps devient mitigé, hésitant entre nuages, parfois porteurs d'une petite averse, et éclaircies. Le vent est variable faible ou de Nord-Ouest l'après-midi, modéré dans les îles. Les températures maximales varient peu par rapport à la veille.

Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Judi



HIER

Mini / Maxi

CHARENTE EXPRESS

30 970 chômeurs à la fin décembre

EMPLOI À la fin 2017, Pôle emploi a compté en Charente 17 300 chômeurs sans activité tenus de chercher un emploi. Ce chiffre progresse de 0,3% en un mois mais diminue de 1,5% en un trimestre et de 1,1% en un an. Si l'on tient compte des catégories A, B et C (dont relèvent les chômeurs exerçant de petits jobs), le nombre de demandeurs d'emploi à fin décembre s'élève à 30 970 dans notre département (+ 3,9% en un an).

Les 2 016 hectares avalisés

VITICULTURE Les demandes de la viticulture charentaise sont satisfaites. Mercredi, le conseil spécialisé de France AgriMer a validé les contingents d'autorisations de plantation, dans les proportions souhaitées par chaque filière. À savoir 1 500 hectares pour le cognac, 1 ha pour le pineau des Charentes, 15 pour les vins IGP charentais, et 500 pour les autres moûts et vins des Charentes (lire notre édition de mardi).

Pour éviter que ces derniers ne finissent par irriguer la filière du cognac, un critère interdisant le « détournement de notoriété » (et non de « propriété » comme écrit par erreur mardi) a été mis en place. « L'engagement du viticulteur à rester dans son segment concerne uniquement les plantations relevant des autorisations nouvelles "moûts et vins autres" que le viticulteur pourrait arracher ensuite. Il ne concerne donc pas l'ensemble des plantations et re-plantations », précise le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC).

Ruée sur les emplois à l'hôtel Chais Monnet

ÉCONOMIE Le futur complexe cinq étoiles a organisé, hier, une journée complète pour recruter une cinquantaine de salariés. 350 candidats, venus de toute la France, ont répondu présent

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Dès 9 heures pétantes, il y avait déjà la queue devant la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Cognac. C'est là qu'était organisée, hier, une journée de recrutement pour l'hôtel Chais Monnet. « Et encore, j'en ai vu qui étaient là dès 8 heures », raconte Arnaud Bamvens.

Le directeur du futur complexe cinq étoiles n'hésite pas à mettre la main à la pâte pour décontracter les candidats. « Vous voulez un café ? », demande-t-il à ceux qui arrivent toujours plus nombreux. « On ne s'attendait pas à avoir autant de monde, assure Arnaud Bamvens. Si je compte bien, on doit être à 460 candidatures reçues depuis décembre. »

Tous les métiers concernés

La session d'hier correspondait à une phase bien particulière, détaillée par le numéro 1 de l'hôtel. « Pour l'heure, nous avons recruté 12 personnes, essentiellement à l'encadrement. En février-mars, nous monterons à une vingtaine, puis à 30 ou 40 entre mars et avril, pour arriver à 80 ou 90 salariés d'ici l'ouverture, cet été. »

Hier, une cinquantaine de postes était donc à prendre, pour la quasi-totalité des fonctions de l'hôtel : métiers de bouche (serveur, barman, cuisinier, pâtissier, steward) d'accueil, de l'hôtellerie, du bien-être (spa praticien, coach sportif, esthéticien) ou même les métiers de l'excellence (commercial, agent de réservations, comptable, agent technique).

Des profils variés

Le sous-sol de la CCI s'est transformé en salle d'attente avant les entretiens individuels. La première étape est de remplir une fiche d'identité. « Je postule au poste de responsable comptable », détaille Céline. Cette Saintaise de 45 ans est en recherche d'emploi à la suite d'un licenciement économique. « Je n'ai jamais travaillé dans



Chaque candidat a pu déposer son CV et exposer ses motivations lors d'un entretien. PHOTOS J.G.

un cinq étoiles mais c'est un beau projet et ça me motive énormément. » Frédérique, venue d'Angoulême, dispose d'un profil plus précis. Cette néoquadragénaire a travaillé

en Chine. « C'était dans le domaine de l'accueil, raconte-t-elle. Je pense qu'en parlant le mandarin, je peux décrocher un job de manager de conciergerie. En tout cas, la clientèle asiatique qui ne faisait que passer par Cognac risque maintenant d'y rester, et mes compétences bilingues peuvent aider. »

« C'était dans le domaine de l'accueil, raconte-t-elle. Je pense qu'en parlant le mandarin, je peux décrocher un job de manager de conciergerie. En tout cas, la clientèle asiatique qui ne faisait que passer par Cognac risque maintenant d'y rester, et mes compétences bilingues peuvent aider. »

Mais l'hôtel Chais Monnet ne s'interdit rien : « On recrute des gens sans expérience, rassure le directeur. Même si quelqu'un n'est pas du métier, il peut être apte à occuper un de nos postes. »

La plupart des postulants viennent du grand Sud-Ouest, mais certains ont fait la route depuis Paris ou Lyon. « J'ai mis six heures pour venir



Les locaux de la CCI ont été vite saturés par l'affluence

de Roanne [NDLR : dans la Loire], annonce Jenny, 31 ans. J'ai un diplôme en animation et j'aimerais devenir animatrice au club enfant. »

On candidate depuis l'étranger

Des CV sont arrivés de plus loin encore : « Depuis l'ouragan Irma, l'économie touristique est sinistrée sur ces territoires, rappelle Arnaud Bamvens. Alors nous avons reçu des candidatures d'employés d'hôtel de

Saint-Barth, la Guadeloupe, la Martinique, Tahiti, ou Bora-Bora. »

Hier, au moment où les portes de la CCI ont fermé, plus de 350 personnes avaient été auditionnées. Quoi qu'il arrive, elles recevront une réponse dans les semaines qui viennent. En cas de refus, une seconde chance pourrait être de viser un emploi saisonnier. En effet, les effectifs de l'hôtel pourraient monter jusqu'à 150 à la haute saison.

Elle fait tourner la tête au monde entier

CHÂTEAUBERNARD « Piaf ! Le spectacle » est accueilli demain au Castel. La chanteuse Anne Carrère y incarne « la Môme ». Rencontre

Depuis 2015, aux quatre coins du monde « Piaf ! Le spectacle » fait vibrer les gens ; l'événement musical s'arrête au Castel ce samedi 27 janvier, soit demain ! Rencontre avec Anne Carrère, son interprète.

« **Sud Ouest** » Pouvez vous revenir sur ce très beau moment à l'Olympia ? C'était en septembre 2017 à l'Olympia, à vos côtés Charles Dumont, parolier d'Édith Piaf.

Anne Carrère Ça a été le moment inattendu. Les gens ne s'attendaient pas à tant d'émotions. C'est un homme qui est très sensible. Quand on a fait un duo (sur « Je m'en remets à toi »), il voyait en moi un peu d'Édith Piaf. Il s'est laissé rapidement emporter. Il a un regard de tendresse, d'émotion. Et puis il y a le fait de refaire un Olympia avec une chanson d'Édith Piaf, la chanteuse qui a fait sa carrière.

On poursuit avec un autre regard celui de Charles Aznavour qui dira avec d'autres du spectacle qu'il est le plus bel hommage qu'on ait jamais rendu à l'artiste.

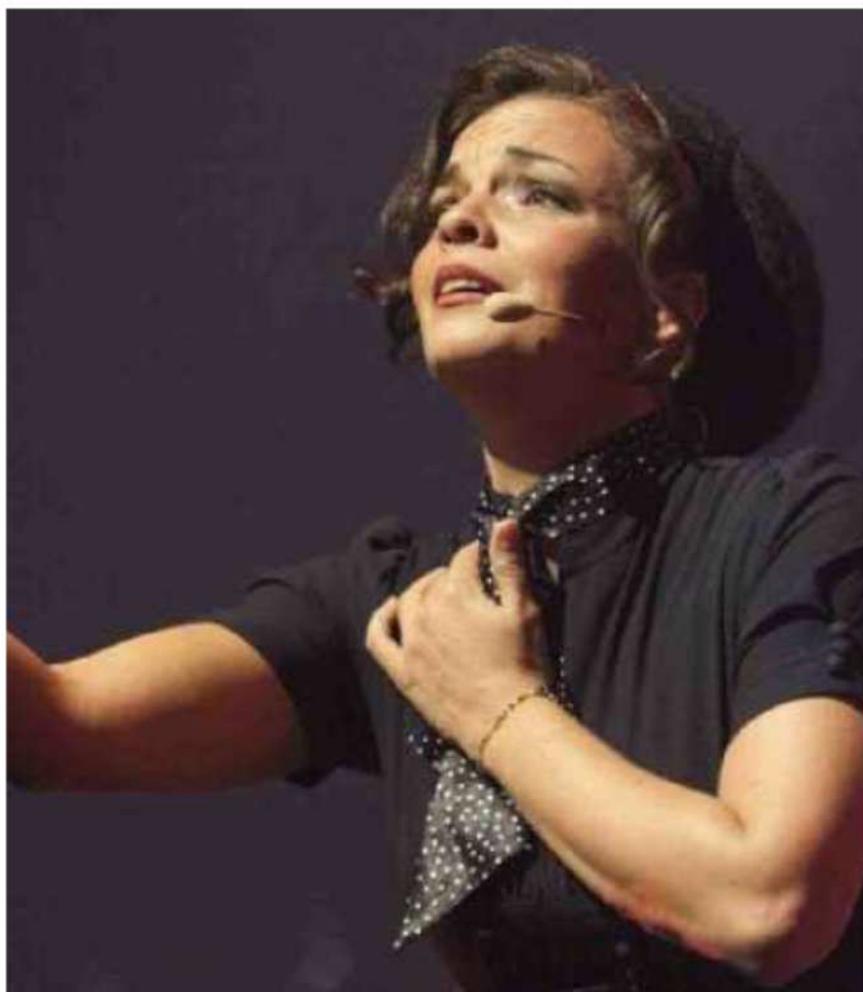
C'est très fort. Ça me porte aujourd'hui. C'est très touchant de la part d'artistes qui n'ont plus rien à prouver.

On s'arrête sur un troisième et dernier regard, celui de Gill Marsalla, le producteur et metteur en scène qui vous a repérée.

C'était à la base pour une autre comédie musicale sur la chanson française. J'ai chanté trois chansons dont deux d'Édith Piaf. Il m'a demandé de rechanter « L'hymne à l'amour » avec ma voix. Mais c'était ma voix ! Je l'ai refaite sans les "r" roulés... De là, j'ai été prise pour la doublure d'Édith Piaf. La demoiselle s'est désistée. On est partie au Mexique avec « Paris ! Le spectacle ». Les gens ont hurlé, applaudi à la fin. C'était incroyable, ça m'a émue aux larmes. Qu'est ce que j'avais fait de plus que d'habitude ? J'ai vu le regard de Gill, qui a pleuré. On a pleuré tous les deux. Il m'a alors proposé de faire le spectacle sur Piaf.

Anne en 2015 et Anne aujourd'hui, c'est toujours la même ?

Tout cela a pris une telle maturité, une telle existence. Comme disait



Anne Carrère sur la scène de l'Olympia. PHOTO STÉPHANE KERRAD

Brel, le talent n'existe pas, c'est le travail qui fait le talent. Plus on travaille, plus on réalise ses rêves. Avec le temps, j'ai appris à chanter les chansons d'Édith Piaf, chacun de ses mots. Depuis quelques mois je suis envahie de quelque chose de très fort sur scène. C'est de plus en plus fort avec le temps.

Vous avez une relation très proche avec le public comme en témoigne cette petite vidéo sur You Tube à La Valette du Var, c'était en juillet 2015.

La Valette du Var, ce n'est pas très loin de chez moi. Ce sont des gens qui me connaissent et n'ont pas l'occasion de me voir. Le jeune qui fait Milord, c'était mon petit frère ! Chez moi, il n'y a pas de montage de trucages, les séquences vidéo sont brutes. Je fais partie de ces chanteurs qui n'ont pas besoin de tricher. J'en suis assez fière ! »

Dans le spectacle, certaines chansons vous parlent plus que d'autres, certaines d'entre elles vous ont été plus difficiles à chanter que

d'autres ?

« Mon vieux Lucien » est une chanson que j'avais du mal à chanter, c'est quelqu'un qui veut en finir avec la vie et Édith Piaf incarne la personne faisant semblant de ne pas le comprendre. Dans mon enfance, j'ai vécu une histoire similaire, une fois que j'avais mis les mots dessus, la situation s'est débloquée. J'adore « Paris », qui aurait pu faire partie des tubes, « La goualante du pauvre Jean », « L'hymne à l'amour » et « Mon Dieu ».

Emplie de toutes ses émotions scéniques, il y a sans doute des rêves que vous caressez ?

Avant, j'avais beaucoup de mal à écrire. Depuis quelques mois j'arrive à écrire. J'aimerais monter sur scène avec mes chansons, des chansons à textes, des histoires à dire, à parler.

Sandra Balian

Pratique. 30 €. Réservation au Castel, ce vendredi de 13 h 30 à 17 heures ou sur lecastel.fr Tél. 05 45 32 76 81.

Les élus ne craignent pas de dire « non »

L'unanimité des élus municipaux est une force démocratique capitale. Ils l'ont démontré lors de la réunion du conseil de lundi. Qu'il s'agisse de l'enquête publique imminente relative au déclassement de la voie communale n° 3, impactée par les chantiers des établissements Garandeau, ou de la nécessaire isolation phonique de l'accueil de loisirs (coût prévu : 6 621 euros HT), ou encore de l'indispensable gestion des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018, soit un montant d'environ 400 000 euros.

Temps scolaire

Alain Riffaud a demandé aux élus d'exprimer leur avis sur l'organisation future du temps scolaire. L'inspection académique préconise un maintien des 4,5 jours ; l'Agglo Grand-Cognac veut savoir ce que souhaitent les communes. Unanime, le conseil municipal a opté pour le retour à quatre jours, s'appuyant sur un sondage récent auprès des parents : 58 % y sont favorables. Aujourd'hui, le conseil de l'école maternelle, puis le 5 février, celui de l'école primaire s'exprimeront, leur décision et le choix des élus devant parvenir à l'Inspection académique avant le 23 février. Quoi qu'il en soit, la question de la garderie scolaire, et celle du centre de loisirs du mercre-



Le conseil municipal était réuni ce lundi 22 janvier. PHOTO P. B.

di alimenteront des débats sans doute animés.

Non aux transferts

La même unanimité s'est manifestée quand l'avis du conseil municipal a été sollicité sur le transfert de la compétence voirie et de la compétence scolaire à l'intercommunalité : les élus ont dit leur opposition sans réserves à ces transferts. Pas tant dans un esprit d'obstruction systématique mais avec le souci de faire entendre la voix des communes de base, instances majeures de la proximité citoyenne, et pour dire le désarroi devant l'organisation tentaculaire de l'intercommunalité.

Pierre Barreteau

Au fil des dossiers

Le conseil a choisi ses représentants pour siéger dans les commissions du grand Plan local d'urbanisme intercommunal. Ils ont entériné le versement de l'acompte habituel aux coopératives scolaires publiques et à l'organisme de gestion de l'école privée, et validé la convention avec le chantier l'insertion de la MFR de Riche-
mont.

Aménagement de la RD 22

Vendredi dernier, en soirée, Patrick Lafarge, maire de Chassors, entouré de son conseil municipal, a présenté ses vœux à ses administrés, l'occasion d'annoncer l'aménagement d'une partie de la RD 22, l'un des plus gros chantiers du mandat.

Avant de consacrer l'essentiel de son propos à sa commune, Patrick Lafarge a évoqué avec optimisme l'Agglo : « Je crois que dans les six mois, un autre mode de gouvernance sera instauré et que les élus pourront y voir un peu plus clair ».

Concernant, le dossier scolaire, le maire s'est voulu extrêmement clair : « La position du conseil est de revenir à la semaine de quatre jours sans périscolaire et de laisser à l'agglo la compétence. »

À Chassors, 2017 aura été une année de gros chantiers : trottoirs en enrobé sur la traversée de Luchac, réalisation de 350 mètres de pluvial route de Nanclas, installation d'une bâche à incendie route de Cognac, importants travaux d'entretien des bâtiments communaux, travaux d'accessibilité à la salle des fêtes, pose d'une main courante au stade de foot et achat d'un tracteur pour adapter le matériel de désherbage mécanique, d'un camion neuf et d'un utilitaire neuf : « tout le parc voiture et matériel a été renouvelé depuis le début du mandat » a souligné le maire.



Les élus de Chassors ont présenté les projets 2018 devant une centaine de leurs administrés. PHOTO S.C.

Pour 2018, le principal chantier sera l'aménagement de la RD 22 sur 1,2 km avec effacement de réseau. La réalisation d'un appartement à l'étage de l'ancienne mairie pour du locatif est envisagée.

Les élus réfléchissent également à la construction d'une petite salle annexe à la salle des fêtes qui servirait aux habitants pour des repas plus modestes et aux associations pour des réunions. La couverture du presbytère va être refaite. Un programme de voirie et de pluvial fera partie du budget 2018, reste à définir le choix des villages qui en

bénéficieront. Concernant le cimetière, en partenariat avec la commune de Julienne, des arrivées d'eau seront installées le mois prochain pour faciliter les trajets avec les arrosoirs.

Recensement

Patrick Lafarge a conclu son propos en présentant Nadine Margaud et Nathalie Dumont qui réalisent le recensement depuis le 18 janvier et jusqu'au 17 février et Charlène Charter, la secrétaire qui était en CDD qui s'apprête à devenir stagiaire.

Séverine Caillé